



Paris, le 5 octobre 2017

Lettre au Directeur Général de l'Aviation Civile

Monsieur le Directeur Général,

Lors du dernier Comité du suivi du protocole du 13 juin 2017, l'administration s'était engagée à ce que la période estivale ne constitue pas un frein à l'application du protocole social signé par nos organisations.

Or à ce jour, les personnels sont sans nouvelles de nombreuses mesures et des participants aux Groupes de travail protocolaires nous informent qu'un certain nombre de pistes de réflexion ne sont pas exploitées, l'administration s'écartant aussi parfois des mandats initiaux ; de nombreux dossiers d'importance restent par ailleurs en suspens.

Il nous paraît urgent qu'un point d'étape soit fait et que les informations que nous parvenons, ou pas, à arracher au gré des réunions bilatérales et des Groupes de travail, fassent l'objet d'annonces officielles, de calendriers d'applications voire de réorientations.

Car ce ne sont pas les sujets d'inquiétude qui manquent quant à la capacité de l'administration à tenir ses engagements.

C'est pourquoi nos organisations vous demandent instamment, Monsieur le Directeur général, la convocation d'un Comité de suivi du protocole dans les plus brefs délais, et en tout état de cause avant la fin du mois d'octobre.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.